

Désignation de l'entreprise : ACSO CONSEILS LABEGE

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 1149 La Pyrénéenne INNOPOLIS BAT A 31670 LABEGE

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 1 7 4 5 4 3 3 8 0 0 0 7 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 2 5	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC	VU ET CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL	
	Frais de développement *	CX	CO		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AO		
	Fonds commercial (I)	AH	AI	82 368	82 368
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	La Gérance	
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	88 328	18 148
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	38	38
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 640	2 640
	TOTAL (II)	BJ	BK	88 328	103 195
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 442	244 076
	Autres créances (3)	BZ	CA	36 787	36 787
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	158 416	158 416
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	13 521	13 521
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 442	452 799
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	95 770	555 994

Renvois : (I) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise		ACSO CONSEILS LABEGE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....40 000...)			DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	18 795		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	151 781		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	122 583		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	337 159		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Instrument financier à terme			DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	93 679		
	Dettes fiscales et sociales			DY	112 855		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	12 300		
TOTAL (IV)			EC	218 834			
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	555 994			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	218 834		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

ACSO CONSEILS LABEGE
Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros
Siège social : 1149, La Pyrénéenne, Innopolis, Bât. A, 31670 LABEGE
317 454 338 RCS Toulouse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 122 583,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	122 583,49 euros
- A titre de dividendes aux associés	122 500,00 euros
Soit 49,00 euros par part,	
- Le solde soit	83,49 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 151 864,34 euros.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 98,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 122 402,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 février 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 FEVRIER 2026

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait des décisions signées par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme jesignexpert, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

Certifié conforme
La Gérance
Olivier CONSALES

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 519 207,02 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 122 583,49 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent dans la mesure où les états financiers ont été établis en conformité avec le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 30 décembre 2023, venant en remplacement du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	82 368		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	41 517		2 437
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	56 448		6 073
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	97 965		8 510
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	38		
Prêts et autres immobilisations financières	2 640		
TOTAL	2 679		
TOTAL GENERAL	183 012		8 510

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			82 368	82 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			43 954	43 954
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			62 521	62 521
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			106 475	106 475
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			38	38
Prêts et autres immobilisations financières			2 640	2 640
TOTAL			2 679	2 679
TOTAL GENERAL			191 522	191 522

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	29 963	4 286		34 249
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	49 067	5 012		54 079
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	79 030	9 297		88 328
TOTAL GENERAL	79 030	9 297		88 328

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	4 286				
Matériel de transport	5 012				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	9 297				
TOTAL GENERAL	9 297				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	7 524		81	7 442
TOTAL Dépréciations	7 524		81	7 442
TOTAL GENERAL	7 524		81	7 442
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			81	

**Etat des échéances des créances et des dettes**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 640		2 640
Clients douteux ou litigieux	8 986	8 986	
Autres créances clients	242 533	242 533	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	512	512	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	15 661	15 661	
- T.V.A	17 105	17 105	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 667	1 667	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 842	1 842	
Charges constatées d'avance	13 521	13 521	
TOTAL GENERAL	304 466	301 826	2 640
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	93 679	93 679		
Personnel et comptes rattachés	34 389	34 389		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 787	19 787		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	57 696	57 696		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	983	983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 300	12 300		
TOTAL GENERAL	218 834	218 834		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	430			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	70 811
TOTAL	70 811

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	44 168 26 866
TOTAL	71 035

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	13 521	12 300
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	13 521	12 300

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 500	16,00